

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 1
P.J N°20	Note environnementale	

*Pièce N° 20*  
Note environnementale

## SOMMAIRE

1.	LOCALISATION DE L'INSTALLATION .....	2
1.1.	SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	2
1.2.	IMPLANTATION LOCALE .....	3
2.	OBJECTIF DE L'ENTREPRISE ZALKIN .....	6
3.	PERSPECTIVES ET JUSTIFICATION DU PROJET .....	8
4.	CARACTERISTIQUES DU PROJET .....	9
5.	INCIDENCES DU PROJET SUR L'ENVIRONNEMENT ET MESURES PRISES .....	9
5.1.	INCIDENCES SUR LES SOLS .....	9
	En phase de travaux .....	9
	En phase d'exploitation.....	11
5.2.	INCIDENCES SUR LA RESSOURCE EN EAU .....	12
5.2.1.	Approvisionnement, usages et consommation d'eau .....	12
	En phase de travaux.....	12
	En phase d'exploitation.....	12
5.2.2.	Rejets .....	13
5.2.3.	Confinement des pollutions liquides accidentelles .....	17
5.3.	INCIDENCE SUR LE MILIEU NATUREL .....	17
5.3.1.	Incidences sur les habitats, la faune et la flore .....	17
	En phase de travaux .....	17
	En phase d'exploitation.....	18
5.3.2.	Incidences sur Natura 2000 .....	18
5.4.	INCIDENCE SUR LE PAYSAGE.....	19
5.5.	INCIDENCES SUR L'ECONOMIE LOCALE .....	20
5.6.	INCIDENCES SUR LE TRAFIC LOCAL .....	21
	En phase de travaux .....	21
	En phase d'exploitation.....	21
5.7.	INCIDENCES LIEES AUX EMISSIONS DANS L'AIR .....	22
5.8.	INCIDENCES LIEES AUX EMISSIONS OLFACTIVES .....	23
5.9.	INCIDENCES LIEES AUX EMISSIONS SONORES .....	23
5.10.	INCIDENCES LIEES AUX VIBRATIONS .....	24
5.11.	INCIDENCES LIEES AUX EMISSIONS LUMINEUSES.....	24
5.12.	INCIDENCES SUR LA GESTION DES DECHETS.....	24

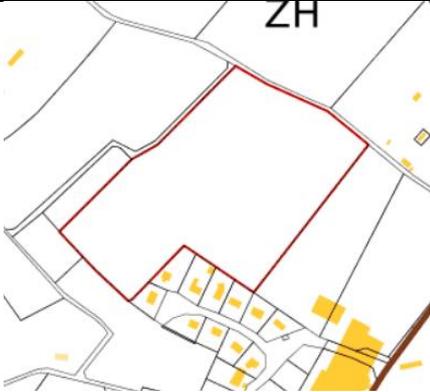
C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 – Courriel : [contact@cerdis.fr](mailto:contact@cerdis.fr)  
SARL au capital de 8 000 Euros SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

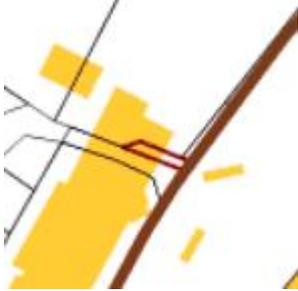
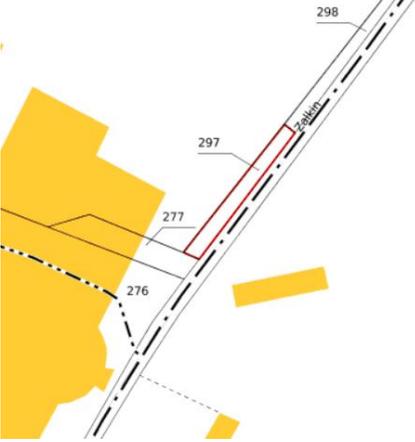


Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 3
P.J N°20	Note environnementale	

## 1.2. Implantation locale

Feuille 000 ZH 01 Commune : MONTREUIL L'ARGILLE (27)	Informations littérales relatives à la parcelle
 <p>ZH</p>	<p><b>000 ZH 300</b>  <b>39 562 mètre carré</b>  <b>LA GOBARDIERE</b>  <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b></p>
	<p><b>000 ZH 299</b>  <b>12 088 mètre carré</b>  <b>LA GOBARDIERE</b>  <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b></p>
	<p><b>000 ZH 271</b>  <b>13 861 mètre carré</b>  <b>LA GOBARDIERE</b>  <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b></p>

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 4
P.J N°20	Note environnementale	

Feuille 000 ZH 01 Commune : MONTREUIL L'ARGILLE (27)	Informations littérales relatives à la parcelle
	<b>000 ZH 279</b> <b>1 485 mètre carré</b> <b>LA GOBARDIERE</b> <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b>
	<b>000 ZH 277</b> <b>247 mètre carré</b> <b>LA GOBARDIERE</b> <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b>
	<b>000 ZH 297</b> <b>125 mètre carré</b> <b>LA GOBARDIERE</b> <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b>
	<b>000 ZH 276</b> <b>558 mètre carré</b> <b>RUE DES FRERES BOVIN</b> <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b>

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 5
P.J N°20	Note environnementale	

Feuille 000 ZH 01 Commune : MONTREUIL L'ARGILLE (27)	Informations littérales relatives à la parcelle
	<b>000 ZH 301</b> <b>15 765 mètre carré</b> <b>3 RTE ANDRE ZALKIN</b> <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b>
	<b>000 ZH 151</b> <b>2 590 mètre carré</b> <b>LA BLARDIERE</b> <b>27390 MONTREUIL L ARGILLE</b>

Commune	Section	N° parcelle	Surface exploitée par la société
La Gobardière MONTREUIL L'ARGILLE (27)	ZH	300	<b>39 562 m<sup>2</sup></b>
	ZH	299	<b>12 088 m<sup>2</sup></b>
	ZH	271	<b>13 861 m<sup>2</sup></b>
	ZH	279	<b>1 485 m<sup>2</sup></b>
	ZH	277	<b>247 m<sup>2</sup></b>
	ZH	297	<b>134 m<sup>2</sup></b>
Rue des Frères Boivin MONTREUIL L'ARGILLE (27)	ZH	276	<b>558 m<sup>2</sup></b>
3 Route André ZALKIN MONTREUIL L'ARGILLE (27)	ZH	301	<b>15 765 m<sup>2</sup></b>
La Bladière MONTREUIL L'ARGILLE (27)	ZH	151	<b>2 590 m<sup>2</sup></b>
<b>TOTAL</b>			<b>85 941 m<sup>2</sup></b>

Les parcelles concernées par le travail mécanique des métaux sont les parcelles ZH 271, 299 et 301.

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 - Courriel : [contact@cerdis.fr](mailto:contact@cerdis.fr)

SARL au capital de 8 000 Euros SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 6
P.J N°20	Note environnementale	

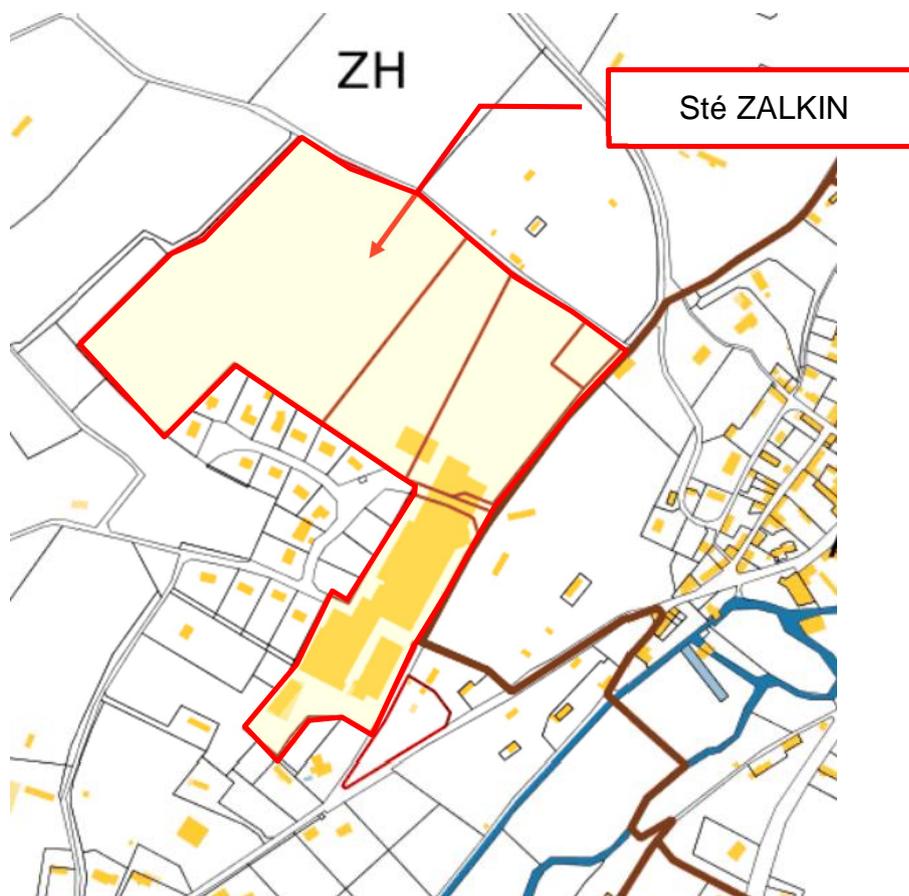


Figure 2 : Plan cadastral

## 2. Objectif de l'entreprise ZALKIN

La société ZALKIN s'impose aujourd'hui comme un des leaders mondiaux en tant que fabricant de machines de capsulage. Les machines Zalkin sont utilisées dans de nombreux secteurs industriels (agroalimentaire, cosmétique, pharmacie, ...).

Historiquement installée en France depuis plus de 80 ans, ZALKIN n'a cessé de croître et d'innover et compte aujourd'hui des bureaux et agents sur tous les continents. L'usine française de la société se situe en Normandie depuis 1961.

La société ZALKIN fabrique des machines de capsulage et des systèmes de distribution de capsules. Depuis plus de 50 ans, ZALKIN est reconnu pour sa capacité à développer des machines sur-mesure et adaptées aux besoins et contraintes de chacun de ses clients et de chaque application.

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 – Courriel : [contact@cerdis.fr](mailto:contact@cerdis.fr)  
SARL au capital de 8 000 Euros SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 7
P.J N°20	Note environnementale	

Les principales familles de produits sont

- Les capsuleuses indépendantes (appelées « machines » dans la suite du document)
- Les tourelles de capsulage pour monobloc (appelées « tourelles » dans la suite du document)
- Les tourelles de capsulage pour monobloc (appelés « distributeurs » dans la suite du document)
- Les têtes de capsulage (appelées « têtes » dans la suite du document)

Figure 3 : Produits ZALKIN (source : [www.Zalkincapping.com](http://www.Zalkincapping.com))



Pour apporter une réponse au plus proche des enjeux de ses clients, ZALKIN dispose d'un bureau d'étude interne, d'un pôle R&D – innovation et d'experts métier.

La société a également la capacité de fabriquer la majeure partie des pièces constitutives des machines (usinage, chaudronnerie, électricité, automatisation). Toutes les opérations de montage et de test sont réalisées en interne.

Le pôle « Life Cycle Management » (« LCM » dans la suite de ce document) intervient sur le suivi des machines tout au long de leur vie :

- Conversion et transformations
- Pièces détachées et kit de réparation

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 – Courriel : [contact@cerdis.fr](mailto:contact@cerdis.fr)

SARL au capital de 8 000 Euros SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 8
P.J N°20	Note environnementale	

- Assistance sur site
- Formation des équipes de maintenance
- Programmes de maintenance proactive

L'activité de ce pôle est en forte croissance.

Dans un objectif de croissance, la société ZALKIN souhaite aujourd'hui investir dans de nouvelles machines de fabrication, impliquant un besoin d'espace supplémentaire.

### 3. Perspectives et justification du projet

Les capacités actuelles ne permettent pas de délivrer la croissance attendue. Un plan de développement du site de Montreuil l'Argillé a été validé en février 2021.

L'investissement envisagé prévoit une extension des bâtiments de production ainsi que l'acquisition de nouvelles machines de fabrication de pièces.

Les objectifs poursuivis :

- De l'espace pour tous, avec un renforcement des impératifs de sécurité
- Réduire les délais de fabrication pour les machines et le LCM
- Réduire la dépendance et développer le savoir-faire sur la fabrication des pièces mécaniques
- Optimiser les flux de production

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 9
P.J N°20	Note environnementale	

#### 4. Caractéristiques du projet

Les caractéristiques des activités et des installations projetées sont détaillées dans la Demande d'enregistrement du présent dossier de demande d'enregistrement à laquelle il conviendra de se référer (PJ N°19).

#### 5. Incidences du projet sur l'environnement et mesures prises

L'analyse des incidences sur l'environnement porter sur la phase des travaux d'aménagement et extension du site et sur la phase d'exploitation du site. L'établissement devra notamment répondre aux prescriptions applicables issues de l'arrêté ministériel qui lui est applicables :

- Arrêté du 14/12/13 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2560 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ;

Le chapitre IV de la présente note environnementale vient aussi en complément de la Pièce jointe n°6 « Justification du respect des prescriptions applicables à l'enregistrement – Rubrique 2560 »

##### 5.1. Incidences sur les sols

#### En phase de travaux

Les travaux prévus sur le terrain du projet pourraient être à l'origine :

- de légers déplacements de terres végétales par déblais-remblais,
- d'un déversement ou fuite accidentelle d'hydrocarbures, d'huiles.

##### ❖ *Modification de la structure des sols*

Les travaux de préparation des sols pour la réception de l'extension du bâtiment, la création des réseaux secs et humides, la création du bassin de gestion des eaux

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 10
P.J N°20	Note environnementale	

pluviales et eaux d'extinction incendie occasionneront des déblais et déplacements de terres végétales.

L'extension du bâtiment sera bâtie sur le parking existant, les mouvements de terre végétale se limiteront à la création des bassins et à la tranchée des réseaux.

L'ensemble des terres végétales de déblai seront, dans un premier temps, triées pour être réutilisées sur site sous forme de remblai au besoin pour le nivellement du terrain et l'aménagement de merlons paysagers en limites de site.

Secondairement, les matériaux en surplus ne pouvant être réutilisés sur site seront analysés, évacués et traités par un prestataire agréé.

Les travaux auront un **impact très faible et acceptable** sur la structure des sols.

#### ❖ *Pollution accidentelle des sols*

Les travaux de préparation des sols et de construction occasionneront des manœuvres de ravitaillement et l'entretien des engins et camions qui pourraient être à l'origine de pollutions accidentelles des sols et indirectement des eaux souterraines et superficielles (huiles de graissage, hydrocarbures) par petite fuite (égouttures) ou déversement de plusieurs litres en cas de rupture d'un contenant ou d'un réservoir.

Pour réduire ce risque de pollution des sols, les mesures suivantes seront prises par l'exploitant :

- les produits liquides potentiellement dangereux pour l'environnement seront limités en quantité au strict minimum nécessaire et stockés sur des bacs de rétention de dimension adaptée dans une cellule dédiée du « local entretien » situé dans le bâtiment du site existant,

- l'enlèvement des bidons d'huile usagés se fera à des intervalles réguliers,
- le stationnement et le ravitaillement des engins et camions et les éventuels changements des pièces mécaniques s'effectueront sur l'aire étanche du « local entretien » du site existant équipée d'une rétention pour piéger les éventuelles égouttures d'hydrocarbures.

- le bon état des engins de chantier et camions sera vérifié avant le commencement des travaux pour minimiser les risques de déversement accidentel (vidange, fuites d'hydrocarbures, ...),

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 11
P.J N°20	Note environnementale	

- un kit anti-pollution sera mis à disposition et en tout état de cause, en cas de pollution accidentelle avérée des sols, les terres souillées seront immédiatement enlevées, évacuées puis traitées par un prestataire agréé.

Après application de ces mesures, le **risque de pollution accidentelle des sols en phase travaux sera maîtrisé et acceptable.**

## En phase d'exploitation

### ❖ *Imperméabilisation des sols*

Les surfaces imperméabilisées resteront quasi inchangées par rapport à la configuration du site existante site, il y aura des surfaces imperméabilisées additionnelles dans la configuration d'exploitation projetée du site ZALKIN.

Le bâtiment projeté et les aires imperméabilisées (quais de chargement, voirie) occuperont une surface totale de 17 046 m<sup>2</sup> et un parking de 5 137 m<sup>2</sup> et 5 533 m<sup>2</sup> de bande de roulement en nidagravel (semi-perméable (50 %)).

Ces surfaces imperméabilisées ont été réduites au strict minimum dès la conception de l'extension.

Les s espaces végétalisés représenteront en situation d'exploitation future 36 526 m<sup>2</sup> environ soit 53 % de la superficie de l'extension (69 136 m<sup>2</sup>).

La répartition par nature des surfaces du site sont représentées dans le §6.1.1. de la PJ N°21.

### ❖ *Pollution accidentelle des sols*

Pour éviter toute pollution, une unité de séparation physique de type séparateur d'hydrocarbures en amont de chaque bassin permettra de traiter les eaux pluviales de voiries.

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 12
P.J N°20	Note environnementale	

## 5.2. Incidences sur la ressource en eau

### 5.2.1. Approvisionnement, usages et consommation d'eau

#### En phase de travaux

Aucun prélèvement direct dans le milieu naturel ou les eaux souterraines ne sera effectué pour les besoins de la phase de chantier.

#### En phase d'exploitation

##### ❖ *Approvisionnement en eau du site*

Le site ZALKIN est actuellement raccordé au réseau d'adduction en eau potable (AEP) public.

Ce réseau est muni de disconnecteurs d'alimentation pour éviter les retours d'eau potentiellement polluées dans le réseau d'eau potable.

Aucun forage n'est présent sur le site existant et aucun forage n'est projeté dans la configuration d'exploitation future du site ZALKIN.

En configuration d'exploitation future du site, il n'est pas prévu de changement sur les sources d'approvisionnement.

##### ❖ *Usages*

L'eau du réseau public de distribution est et sera utilisée :

- principalement pour les installations sanitaires du site,
- pour la fabrication des huiles solubles,
- pour alimenter la machine de lavage.

Le site est en zéro rejet concernant ses eaux industrielles, ce qui signifie recyclage de l'eau, les consommations en eau resteront donc limitées. En configuration d'exploitation future du site, il n'y aura qu'une légère hausse prévisible des besoins en eau due à l'augmentation du personnel.

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 13
P.J N°20	Note environnementale	

#### ❖ *Consommation d'eau*

A titre indicatif, sur le site actuel la société ZALKIN consomme 2 500 m<sup>3</sup> par an. La consommation prévisionnelle est de 2 750 m<sup>3</sup>.

Un compteur volumétrique est déjà installé en amont du réseau et assure le suivi annuel des consommations d'eau potable.

### 5.2.2. Rejets

#### ❖ *Traitement des eaux usées sanitaires*

Elles proviennent de l'ensemble des installations sanitaires du site (WC, douches et lavabos) et des eaux du nettoyage des bureaux administratifs.

Les eaux issues des installations sanitaires de la société sont rejetées dans le réseau d'assainissement, pour traitement par la station d'épuration de Montreuil l'Argillé d'une capacité de 1 200 équivalent habitants.

Les eaux traitées dans cette station d'épuration communale sont ensuite rejetées dans la rivière « LE GUIEL », cours d'eau à proximité.

Dans la configuration d'exploitation future du site ZALKIN, une hausse prévisible d'1,1 m<sup>3</sup> par jour des volumes d'eaux usées à traiter par la STEP communale sera négligeable.

#### ❖ *Traitement des eaux pluviales*

Le contexte de gestion des eaux pluviales du projet doit permettre l'infiltration des eaux pluviales. Elles seront donc gérées à la parcelle.

Les eaux de ruissellement sont séparées en deux :

- un premier secteur, ZALKIN Sud, qui referme les bâtiments d'usage, le magasin existant, le restaurant d'entreprise et le bâtiment existant de montage,

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 14
P.J N°20	Note environnementale	

- un second secteur : ZALKIN Nord, qui renferme le nouveau bâtiment de montage et le nouveau bâtiment de bureaux, le hangar existant ainsi que les différents parkings.



Figure 4 : Répartition des eaux

Pour le secteur Sud :

- Les eaux recueillies en toitures peuvent contenir des matières en suspension (MES) mais sont exemptes de toute autre pollution, c'est pourquoi ces eaux pluviales de toitures (E.P.T) seront directement dans un bassin créé sur le site.
- Les eaux pluviales ruisselant en dehors des toitures (voiries, parkings) peuvent être potentiellement polluées par des hydrocarbures ou des matières en suspension (MES) à la suite de leur ruissellement sur les voies de circulation, les parkings ou sur des zones ayant été le siège d'un déversement de produits. Les eaux pluviales de voiries (E.P.V.) seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures avant de rejoindre le même cheminement que les E.P.T., à savoir le bassin de gestion des eaux.

C.E.R.D.I.S. Environnement

1, rue Pasteur - 76117 INCHEVILLE - Tél. 02.27.28.29.29 – Courriel : [contact@cerdis.fr](mailto:contact@cerdis.fr)  
SARL au capital de 8 000 Euros SIRET : 414 945 311 00010 - RCS DIEPPE 414 945 311 - APE 7490B

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 15
P.J N°20	Note environnementale	

Le bassin actuel est prévu pour la gestion des eaux pluviales avec une capacité de 394 m<sup>3</sup> ou 574 m<sup>3</sup> sans infiltration. Ce bassin a été créé près des bergeries existantes (local C.E) et sera réaménagé afin d'obtenir la capacité de gérer les eaux.

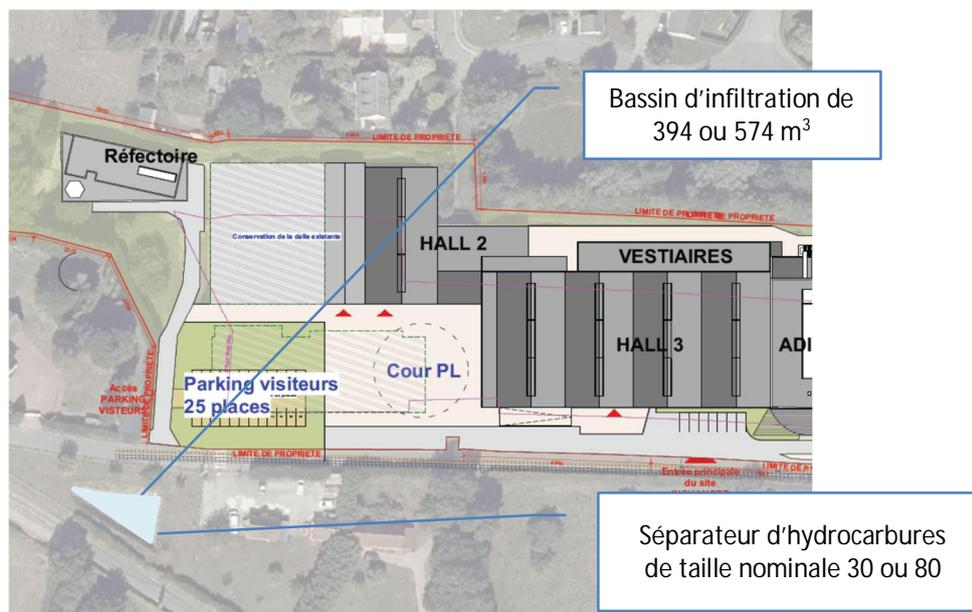


Figure 5 : Localisation de la gestion des eaux pluviales de la partie Sud

Pour le secteur Nord :

- Les eaux recueillies en toitures peuvent contenir des matières en suspension (MES) mais sont exemptes de toute autre pollution, c'est pourquoi ces eaux pluviales de toitures (E.P.T) seront directement dans le bassin.
- Les eaux pluviales ruisselant en dehors des toitures (voiries, parkings) peuvent être potentiellement polluées par des hydrocarbures ou des matières en suspension (MES) pour donner suite à leur ruissellement sur les voies de circulation, les parkings ou sur des zones ayant été le siège d'un déversement de produits. Les eaux pluviales de voiries (E.P.V.) seront traitées par un séparateur d'hydrocarbure avant de rejoindre le même cheminement que les E.P.T., à savoir le bassin .



Figure 6 : Localisation de la gestion des eaux pluviales de la partie Nord

❖ *Conditions de rejet au milieu récepteur*

Les eaux pluviales issues du site seront rejetées à un débit de 2 L/s/ha, soit environ 17,2 L/s.

❖ *Respect des valeurs limites de rejet*

Les eaux pluviales rejetées au milieu naturel devront présenter des concentrations en polluants inférieures aux valeurs limites réglementaires de l'article 31 présentées dans le tableau suivant.

Matières en suspension totales	35 mg/l
D.C.O (sur effluent non décanté)	125 mg/l
Hydrocarbures Totaux	10 mg/l

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 17
P.J N°20	Note environnementale	

### 5.2.3. Confinement des pollutions liquides accidentelles

Toutes les dispositions sont prises pour assurer la rétention des liquides susceptibles de créer une pollution du milieu naturel par déversement accidentel :

#### ❖ *Confinement des eaux d'extinction incendie*

L'article 19 détermine le volume de confinement des eaux d'extinction. Ce volume à maintenir libre s'élève à 120 m<sup>3</sup>.

En cas d'incendie sur le site, les eaux d'extinction incendie seront confinées dans le bâtiment.

Ces eaux d'extinction incendie seront ensuite analysées et évacuées par un prestataire agréé.

#### ❖ *Confinement des liquides dangereux pour l'environnement*

Les seuls produits liquides utilisés sur le site ZALKIN au niveau des machines de travail des métaux sont les produits non dangereux (huiles), stockés sur rétention près des machines.

Ils seront stockés dans les mêmes conditions en exploitation future du site ZALKIN.

Les fûts de capacité unitaire inférieure ou égale à 250 litres, seront disposés sur des surfaces étanches équipées de rétention de capacité suffisante pour contenir conformément à la réglementation la capacité totale lorsque celle-ci est inférieure à 250 litres.

## 5.3. Incidence sur le milieu naturel

### 5.3.1. Incidences sur les habitats, la faune et la flore

#### En phase de travaux

Les travaux de construction du bâtiment propres à l'extension du site ZALKIN s'effectueront sur des surfaces aménagées et enrobées, il n'y aura pas de perte

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 18
P.J N°20	Note environnementale	

d'espace végétalisés / enherbés à l'intérieur du site ZALKIN par rapport à la situation existante.

Pour rappel :

- l'emprise du site ne se trouve pas en zonage réglementaire du patrimoine naturel ;
- aucun habitat naturel d'intérêt communautaire et aucune espèce floristique protégée n'ont été recensés sur l'emprise du projet lors de la visite de site.

L'exploitant a aussi intégré dans son projet d'extension le maintien de surfaces végétalisées / enherbées (36 526 m<sup>2</sup>) correspondant à plus de 50 % des surfaces du projet.

### En phase d'exploitation

Les activités du site ne sont pas à l'origine de nuisances particulières (sonores, lumineuses, vibratoires, ...) de nature à perturber la faune et la flore locale.

Les mesures prises au chapitre 5.2.2 permettent de garantir le traitement des eaux potentiellement polluées avant rejet au milieu naturel et la régulation des débits.

### 5.3.2. Incidences sur Natura 2000

Le projet fait l'objet d'une évaluation des incidences Natura 2000 disponible en PJ n°13, démontrant l'absence d'incidence de l'exploitation du site ZALKIN sur la conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire et l'intégrité du site Natura 2000 le plus proche «RISLE, GUIEL, CHARENTONNE » :

- le site et son aire d'influence ne sont pas situés à l'intérieur du périmètre du site Natura 2000 « RISLE, GUIEL, CHARENTONNE » ;

- aucun habitat ou espèce d'intérêt communautaire, ayant justifié la désignation de la ZSC, n'est présent sur le site ;

- il n'y a aucune connexion topographique, hydrographique ou écologique directe entre l'aire d'influence du site ZALKIN et le site Natura 2000. Le réseau de fossés situé aux abords du site crée potentiellement une liaison hydrographique indirecte avec ce site Natura 2000 ;

- il n'y a aucun rejet d'eau de process au milieu naturel ;

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 19
P.J N°20	Note environnementale	

- Les eaux pluviales de toiture des bâtiments rejetées au milieu naturel sont « propres » ;

- Les eaux pluviales de ruissellement sur les voiries, parkings, potentiellement chargées en polluants, transitent par un bassin qui régulera le débit de rejet au milieu naturel à 2 L/s/ha.

#### 5.4. Incidence sur le paysage

La société ZALKIN est implantée sur la commune de Montreuil l'Argillé en bordure du plateau au-dessus de la vallée du GUIEL.

1. La partie Nord de la propriété, comprend une aire de stationnement des véhicules du personnel, un réservoir de gaz propane et un atelier de montage.
2. La partie Sud de la propriété accueille un restaurant d'entreprises,
3. La partie Ouest côté lotissement concernera principalement un accès pompiers.
4. La partie Est du site accueillera les différents trafics de réception et d'expédition ainsi que le hall d'accueil de la société.

Le site n'est pas visible depuis un élément du patrimoine architectural, culturel, archéologiques et paysager

Les mesures mises en place visant à l'intégration paysagère du site sont les suivantes :

- les constructions ne masquent pas le paysage, et les choix de matériaux de construction du bâtiment s'inscrivent dans la continuité des bâtiments existants,
- l'extension du bâtiment s'effectue vers le Nord du site où il n'y a pas de visibilité depuis les habitations et les axes routiers les plus proches,
- les machines nouvellement intégrées au process de fabrication sont implantés à l'intérieur du bâtiment d'extension,
- les espaces verts et enherbés à l'intérieur du site sont régulièrement entretenus,
- toutes les dispositions sont prises pour maintenir le site dans un état propre. Les mesures associées aux impacts du site sur le paysage ont déjà été intégrés dans la

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 20
P.J N°20	Note environnementale	

conception et l'exploitation du site. La mise en place de nouvelles machines pour le process de fabrication du site modifie l'organisation du site à l'intérieur des bâtiments, aucune modification n'altèrera l'occupation des sols et les paysages (aucun impact visuel à l'extérieur du site). Les nouvelles constructions de l'extension du bâtiment sur le site ZALKIN s'intégreront sans dénaturer le paysage environnant, et les visibilitées sur l'extension du bâtiment seront très limitées à un seul point de vue au niveau de la Route d'André ZALKIN au contact avec le site.



### 5.5. Incidences sur l'économie locale

Le projet de restructuration et d'extension du site ZALKIN entraînera des répercussions positives sur l'économie locale en terme :

- d'emplois grâce à la pérennisation des emplois des salariés travaillant sur le site et la création d'environ d'emplois supplémentaires,
- de développement du poids économique de la commune de JMONTREUIL L'ARGILLE.

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 21
P.J N°20	Note environnementale	

## 5.6. Incidences sur le trafic local

### En phase de travaux

En phase de travaux, une très légère hausse du trafic local sera occasionnée par les rotations des camions d'approvisionnement du matériel pour les besoins du chantier. Ce trafic est estimé en moyenne à 40 camions par jour, sur une durée limitée. Aussi, la circulation des engins de chantier lors de travaux s'effectuera sur uniquement sur l'emprise du terrain du site de ZALKIN. L'impact sur le trafic local lors de la phase de travaux reste limité et acceptable.

### En phase d'exploitation

L'exploitation de l'établissement induira les flux de véhicules estimés dans le tableau suivant.

Activité	Flux moyen de véhicules
Réception / Expédition	40 camions dont 15 poids lourds par jour
Personnel de la société	350 véhicules légers actuellement (personnel, direction et visiteurs) par jour et 400 dans le futur

Au total, l'activité de la société ZALKIN engendre une circulation de l'ordre 400 véhicules légers par jour et de l'ordre 40 camions par jour dont 15 poids lourds.

Les mesures par la société ZALKIN pour réduire les nuisances liées au trafic généré par l'activité sont de deux types :

- L'accès au site : Il se fait par la D819. Les camions devant accéder au site ne traversent pas le centre-bourg de la commune de MONTREUIL L'ARGILLE afin de ne pas créer de nuisances aux habitants de cette commune ;

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 22
P.J N°20	Note environnementale	

- Le volume du trafic : Il est relativement limité, notamment au regard du volume de la circulation existant sur la D819. Afin de réguler encore ce volume, la société ZALKIN organise au mieux les livraisons et enlèvements de déchets : limitation du nombre de rotations par optimisation des chargements et limitation des temps d'attente.

## 5.7. Incidences liées aux émissions dans l'air

### ❖ *Rejets liés aux gaz d'échappement des véhicules*

Compte tenu de l'activité du site, les rejets atmosphériques se composeront de gaz d'échappement des engins (en phase de chantier) et les moteurs diesel des camions (maximum de 15 camions/j), des véhicules du personnel (maximum de 300 véhicules/j) en phase d'exploitation.

Ces rejets se composent principalement d'oxydes d'azotes (NO, NO<sub>2</sub>, NO<sub>x</sub>, ...), d'oxydes de soufre (SO<sub>2</sub>, SO<sub>x</sub>, ...), de dérivés carbonatés (CO, CO<sub>2</sub>, HC, ...). Les gaz d'échappement seront rapidement ventilés et assimilés à ceux générés par le trafic de véhicules sur la D819 à proximité, où circulent environ plus de 1 874 véhicules par jour en moyenne.

### ❖ *Rejets de fumées de soudure, poussières et particules de composés métalliques*

Les machines d'usinage sont équipées de dispositifs permettant de recueillir les brouillards d'huile, soit par centrifugation, soit par filtration. Ces dispositifs sont régulièrement nettoyés afin d'assurer leur efficacité. Les seuls rejets seront les rejets de fumées de soudure qui seront traités.

### ❖ *Envol et poussières liées à la circulation des véhicules*

La circulation des camions et engins de manutention à l'extérieur pourrait être à l'origine d'envols de poussières de terre végétale.

Pour éviter / réduire les envols de poussières en phase exploitation, l'exploitant veille aux précautions suivantes :

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 23
P.J N°20	Note environnementale	

- les voies de circulation et les espaces de stationnement des véhicules seront aménagés sur un revêtement enrobé de manière à éviter le ruissellement de matières en suspension,
- aucun stockage extérieur de terre végétale sur le site.

### 5.8. Incidences liées aux émissions olfactives

L'activité du site ZALKIN ne génère pas de nuisances olfactives.

### 5.9. Incidences liées aux émissions sonores

Les principales sources d'émission sonores liées à l'exploitation du site ZALKIN situées à l'intérieur des bâtiments sont principalement les opérations d'usinage.

A l'extérieur des bâtiments, les sources d'émissions sonores sont liées au trafic de poids lourds (livraison-expédition) et la circulation des engins de manutention.

En exploitation, les émissions sonores générés sur le site respecteront les valeurs limites réglementaires.

Le respect de ces niveaux sonores sera vérifié par une campagne de mesure de bruit qui sera réalisée un an après la mise en service des nouvelles installations puis à la fréquence d'une fois tous les trois ans.

Au-delà du respect des normes d'émissions sonores en zones à émergences réglementées, l'exploitant a pris des mesures et précautions afin de limiter l'émission de bruit dans l'environnement :

- les machines sont éloignées au maximum des limites de site,
- les camions et engins de manutention se déplaçant à l'intérieur du site respectent les normes en vigueur concernant les émissions sonores,
- les transports de livraison / expédition ne sont réalisés qu'en journée,
- l'interdiction d'utiliser tout appareil de communication par voie acoustique (sirènes, haut-parleurs, avertisseurs) sur l'ensemble du site (mis à part pour la prévention et le signalement d'incidents ou d'accidents).

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 24
P.J N°20	Note environnementale	

### 5.10. Incidences liées aux vibrations

Le site ZALKIN ne génère aucune source significative de vibration. Les machines utilisées sont de puissances limitées et ne génèrent pas de nuisances perceptibles sur, et en dehors du site.

Les vibrations engendrées par la circulation des camions et engins sur le site sont très faibles et limités aux abords des véhicules

### 5.11. Incidences liées aux émissions lumineuses

L'éclairage extérieur du site ZALKIN est assuré par des lampadaires installés au niveau des parkings et des voiries à l'intérieur du site pour assurer la sécurité.

Les mesures et précautions suivantes sont prises pour limiter l'impact de cet éclairage :

- le nombre et la puissance des spots lumineux sont limités,
- les rayons lumineux des spots sont dirigés vers le bas,
- l'éclairage du site n'est effectif que durant les périodes de travail, lorsque l'éclairage naturel n'est pas suffisant,
- les spots d'éclairage du site ZALKIN ne sont pas visibles depuis les habitations les plus proches. Les éclairages sont seulement visibles depuis la Route d'André ZALKIN.

### 5.12. Incidences sur la gestion des déchets

Les déchets produits sur le site ZALKIN correspondent principalement à des chutes et rebuts de métaux.

Le tableau suivant présente les quantités de déchets produits sur le site ZALKIN pour l'année 2020.

Désignation	Quantité annuelle
Déchets d'huiles	4 000 litres
Déchets d'huiles moteurs	1 000 litres
Déchets d'huiles d'électroérosion	400 litres

Dossier n° <b>20210724 056</b>	<b>Société ZALKIN</b> <b>Site de MONTREUIL L'ARGILLE</b>	Octobre 2021 Page 25
P.J N°20	Note environnementale	

Chaque déchet généré sur le site est stocké sur une aire imperméabilisée dans un contenant adapté et séparé des autres types déchets si la filière de valorisation n'est pas la même.

Le recours à des entrepreneurs et des filières dûment agréés permet d'assurer une valorisation de certains déchets et une élimination des autres dans le respect des dispositions réglementaires et de la protection de l'environnement.

Aussi, des registres / documents de suivi des déchets seront tenus à jour par l'établissement ZALKIN de manière à garantir que chaque déchet suit bien une filière de traitement / valorisation conforme à la réglementation.